

The logo for SIMM, consisting of the letters 'SIMM' in a bold, sans-serif font. The 'S' is light blue, and the 'I', 'M', and 'M' are dark blue. A horizontal line is positioned below the 'I'.

système
d'information sur
le milieu marin

The background of the page features a stylized illustration of ocean waves. The waves are rendered in various shades of blue and teal, with white highlights to suggest foam and movement. The waves are layered, creating a sense of depth and flow.

Compte rendu réunion du groupe de pilotage du langage commun

Steven PIEL

15 octobre 2020

Version : 0.1

Historique du document

Date de création : 15 octobre 2020

Dernière modification : 23 octobre 2020

Version : 0.1

Version	Date	Note
0.1	15/10/2020	Création du document

Personnes présentes en visioconférence

Organisme/Service	NOM	Prénom	Adresse électronique
OFB	BIROLLEAU	Annie	annie.birolleau@ofb.gouv.fr
OFB	BOUIX	Thomas	thomas.bouix@ofb.gouv.fr
DREAL Centre	COJAN	Isabelle	isabelle.cojan@developpement-durable.gouv.fr
DREAL Normandie	DEFENOUILLERE	Julien	julien.defenouillere@developpement-durable.gouv.fr
Shom	DURUPT	Mélanie	melanie.durupt@shom.fr
Pôle INSIDE / BRGM	GRELLET	Sylvain	s.grellet@brgm.fr
OIEAU (SANDRE)	LEVEUGLE	Florine	f.leveugle@oieau.fr
UMS Patrinat	MILON	Thomas	thomas.milon@mnhn.fr
OIEAU (SANDRE)	MEUNIER	Dimitri	d.meunier@oieau.fr
OceanScope / ODATIS	NYS	Cécile	cecile.nys@partenaire-exterieur.ifremer.fr
OFB	PIEL	Steven	steven.piel@ofb.gouv.fr
DIRM	POPOVIC	Thomas	thomas.popovic@developpement-durable.fr
Ifremer	RABEVOLO	Clémence	clemence.rabevolo@ifremer.fr
Ifremer	ROUYER	Armelle	armelle.rouyer@ifremer.fr

Lien pérenne vers les différents supports de présentation :
<https://ged.ofb.fr/share/s/WVOJmU0NRDKV7-q5RT9YFA/folder>

Points à l'ordre du jour

1. Feuille de route du SAR

- Steven PIEL (OFB)
- Supports de présentation : gt_langage_commun_20201015_feuille_de_route.pptx et referentiel_action_17092020.pptx

La feuille de route du SAR a été révisée début octobre afin de tenir compte des dernières avancées sur les différents travaux en cours. D'une manière générale, toutes les priorités fixées sont traitées conformément au calendrier fixé pour l'année 2020, à l'exception notable d'une des étapes concernant le référentiel des ports qui vise à contribuer à faire émerger un réseau fédérateur en lien avec la DGITM et le Cerema. Ce chantier a pris en effet du retard du fait de la crise sanitaire, la DGITM étant en situation de crise pour faire face à des urgences. Les échanges devraient toutefois pouvoir reprendre en fin d'année 2020 avec l'appui du Cerema qui se propose d'en assurer l'animation et avec la DGITM qui est désormais intégrée au sein du nouveau ministère de la mer.

A signaler également deux propositions d'ajouts (validés en séance) concernant la mobilisation du SAR pour la mise en place de scénarii d'échange relatifs aux aires marines protégées, avec :

- d'une part, le passage du standard WDPA utilisé côté SI métier AMP (SIMM) et le standard IHO/S100 (objet S122) utilisé pour les cartes électroniques de navigation, en lien avec le Shom
- d'autre part, le passage du standard WDPA utilisé côté SI métier AMP (SIMM) et le standard COVADIS ENP v1 utilisé au niveau du SI métier espaces protégés au titre du patrimoine naturel (SINP/SIB), en lien avec l'UMS Patrinat

Parmi les chantiers à lancer en 2021 les référentiels suivants ont été retenus comme étant à prioriser au regard des besoins identifiés, à savoir : « lieux de surveillance », « réseaux de mesure », « habitats ». Concernant les lieux de surveillance, un important travail est engagé entre l'Ifremer et l'OFB, en lien avec les attendus de la DCSMM et le travail du SAR devra donc s'articuler au mieux avec ce dernier. Un échange ultérieur avec Alain LECHENE (MTE) permettra d'affiner la feuille de route 2021 du SAR.

Aurélien SCHMITT (Life intégré MARHA) propose enfin d'ajouter un référentiel relatif aux programmes de gestion. Celui-ci permettra à termes de proposer un langage commun pour les actions de gestion envisagées, en lien avec les aires protégées (y compris Natura 2000) et la DCSMM, ainsi que les mesures compensatoires.

2. Référentiels géographiques

- Steven PIEL, OFB
- Support de présentation : gt_langage_commun_20201015_ref_geo.pptx

Pour donner suite aux précédents échanges en GT Langage commun, il était convenu de rendre accessible des dictionnaires de données pour l'ensemble des référentiels géographiques du SIMM. Cela a commencé à être fait pour plusieurs référentiels diffusés par l'OFB mais le travail n'est pas encore totalement finalisé. Également, la norme ISO 19110 a commencé à être implémentée sous Geonetwork (Sextant) au sein des fiches de métadonnées (norme ISO 19115), cette norme permettant de rendre accessible un catalogue d'attributs (voir [exemple concernant le référentiel « espace maritime français »](#))

Communes littorales : un référentiel des communes littorales a été diffusé depuis août 2019 (puis mis à jour en 2020) par le SAR. Il se base sur une agrégation réalisée par le Cerema dans le cadre de l'actualisation des référentiels de l'application ADOC web. Cependant des manques, voire des erreurs ont été constatés durant l'été. Le SAR a par la suite constaté qu'il existait d'autres sources de données divergentes comme ce qui est diffusé par l'Agence nationale de la Cohésion des territoires. Des échanges s'en sont suivis entre le SAR, le Conservatoire du littoral, l'ANCT, le Cerema et le SDES avec le souhait de constituer un groupe de travail sur le sujet afin de consolider les données existantes et parvenir à constituer in fine un point de vérité concernant ce référentiel géographique. Il est proposé d'inscrire ce sujet sur la feuille de route 2021 du SAR et de rajouter le Shom et l'IGN au sein de ce groupe de travail afin de bien faire le lien avec le référentiel « limite terre-mer » actuellement en cours de production. Le SAR a donc décidé de suspendre la diffusion de ce référentiel sur son portail.

Modèles numériques de terrain (MNT) : de nombreux MNT ont été inclus depuis début 2020 au catalogue des référentiels du SIMM. Le SAR propose de n'en conserver que quelques-uns comme par exemple ceux issus d'EMODNET et d'HOMONYM. Il ressort de l'échange que des MNT ne peuvent pas être considérés comme des référentiels mais ils doivent néanmoins être accessibles pour des besoins métiers au sein du catalogue de données du SIMM. Ces MNT ont par conséquent été retirés de la liste des référentiels géographiques du SIMM et ne sont plus visibles désormais depuis le portail du SAR. Ils restent disponibles via l'IDG Sextant, et notamment dans le catalogue du SIMM « général ».

Limite de la redevance d'archéologie préventive : Le SAR propose de rajouter cette limite ayant une portée juridique et diffusée depuis juillet 2020 conjointement sur le portail national des limites maritimes et sur data.shom.fr. Proposition acceptée.

Thomas MILON indique également qu'une articulation est à trouver entre le SAR et le CARET (SIB) concernant la prise en compte du référentiel « espace maritime français » avec le référentiel métier utilisé côté SINP intitulé « zonage marin » qui est accessible depuis le portail INPN selon différentes zones géographiques :

<https://inpn.mnhn.fr/telechargement/cartes-et-information-geographique/ref/referentiels>

Il est convenu d'inscrire ce travail aux feuilles de route du SAR et du CARET en 2021.

3. Référentiel des paramètres

- Armelle ROUYER (Ifremer)
- Support de présentation : langage_commun_20201015_parametres.pptx

Le choix du référentiel des paramètres P01 du British Oceanographic Data Centre (BODC) a été validé au langage commun du 11 juin 2020. Pour se faire, le SAR a échangé avec le BODC durant l'été 2020.

Dans un premier temps le SAR souhaite travailler à partir des paramètres utilisés dans Quadrigé. Il s'agit d'aligner et traduire 1799 concepts SANDRE utilisés par Quadrigé et d'identifier ou créer les paramètres P01 du BODC équivalents aux 6679 associations utilisées dans Quadrigé.

Le BODC a réalisé une estimation du temps de travail nécessaire pour y parvenir qui représenterait 60 à 75 jours de travail pour l'Ifremer et 28 à 33 jours pour le BODC. La démarche proposée serait la suivante :

- 1) Transcodage entre les paramètres SANDRE utilisés par Quadrigé et ceux du BODC
- 2) Traduction des termes du P01 en français en reprenant les termes du SANDRE
- 3) Intégration des termes en français et des termes P01 à créer dans la base du BODC + expertise sur les créations
- 4) Création d'un outil de diffusion des termes du P01 en français

Les 2 premières actions sont à réaliser par le SAR qui a fait une demande de CDD pour l'aider (demande de 4 mois en cours de validation à l'Ifremer).

La 3^{ème} tâche sera effectuée par le BODC. Un financement est à l'étude.

L'outil de diffusion sera développée par l'équipe urbanisation du SIMM avec l'appui du BODC. L'utilisation du web sémantique est fortement envisagée.

4. Référentiel des interlocuteurs (organismes)

- Clémence RABEVOLO (Ifremer)
- Support de présentation : gt_langage_commun_20201015_ports_interlocuteurs.pptx

Le référentiel des interlocuteurs du SANDRE a été sélectionné pour être un des référentiels du SIMM lors du GP Langage Commun de janvier 2020. Suite à cette décision, le SANDRE a commencé l'ajout des codes EDMO en tant que codes alternatif. Cette tâche est pratiquement achevée.

Dans le cadre des réunions préparatoires au passage de Quadrigé 2 à Quadrigé 3 (Q3), l'équipe Quadrigé a choisi d'adopter le référentiel interlocuteurs recommandé pour le SIMM. Il s'agit donc d'un premier test intéressant d'utilisation d'un référentiel préconisé par le SIMM par une banque du SIMM. L'idée a donc été de créer un outil de diffusion « SAR »

de ce référentiel sur lequel Quadrige viendra directement se raccrocher. Cette action va se dérouler en plusieurs étapes :

1 - Création d'une liste d'interlocuteurs tagués « SIMM ». En effet, le référentiel interlocuteurs du SANDRE contient un très grand nombre d'objets. Il y a donc une réelle plus-value à pouvoir les filtrer selon les besoins du SIMM. Une première liste d'interlocuteurs tagués SIMM est en cours de création par le SANDRE à partir des listes de Quadrige, du projet de création de la banque Chrabe porté par l'équipe du Life intégré Marha (habitats benthiques), de Sextant et du SI AMP. Dans ce cadre des demandes de création de nouveaux interlocuteurs ont été demandées par le SAR (environ 300).

2 - Création d'un outil de diffusion des interlocuteurs tagués « SIMM » à partir des technologies développées dans le cadre du POC « référentiel taxonomique » du groupe urbanisation. Cet outil sera hébergé sur le portail du SAR, pour une échéance prévue fin octobre 2020.

3 - Utilisation de l'outil par l'équipe Quadrige pour une intégration dans Q3.

5. Référentiel des ports

- Clémence RABEVOLO (Ifremer)
- Support de présentation : gt_langage_commun_20201015_ports_interlocuteurs.pptx

Une étude du cadre réglementaire et juridique est en cours, ce travail étant assuré conjointement par le cabinet Allegans et le bureau d'études Terra Maris. Un document de synthèse sera fourni en fin d'année en vue d'être publié sur le portail du SAR.

Mi 2020, le SAR a constitué un groupe d'experts qui a travaillé sur les données à retenir en adéquation avec les principaux besoins exprimés vis-à-vis d'un tel référentiel. Ce travail est désormais pratiquement stabilisé et sera à finaliser en fonction des recommandations émises dans le document de synthèse du cadre juridique et réglementaire. Sur cette base, le SAR sera en mesure de proposer début 2021 un modèle de données afin de débiter l'étape 4 du mandat relatif à la constitution d'un jeu de données initial.

Isabelle COJAN pose la question de la prise en compte des ZMEL, des villages conchylicoles et des ports à sec. Les éléments de réponse à ces questionnements sont disponibles dans le document de synthèse des réponses du groupe d'experts sur le référentiel portuaire (diffusé sur le portail du SAR) :

https://sar.milieumarinfrance.fr/content/download/6119/file/synthese_groupe_experts_modele_de_donnees_ref_portuaire_v1.pdf

Mélanie DURUPT signale la norme "harbour infrastructure" en cours de spécification à l'OHI : celle-ci est notifiée, mais pas encore rendue publique (voir <http://s100.iho.int/S100/home/s-100-specification-numbers>). Cette norme émane d'une demande du IHMA (<https://www.harbourmaster.org/>).

6. Qualification des données du SIMM

- Clémence RABEVOLO (Ifremer)
- Document associé : Principes généraux de qualification des données du SIMM_v_0.3.docx

Un document sur les principes généraux de qualification des données a été soumis à relecture par le GP langage commun. Il est issu d'une réunion de réflexion autour de la qualification des données du SIMM a été organisée le 30 janvier 2020. Les avis des membres du GP sont présentés ci-dessous.

Thomas BOUIX : le document est jugé clair et il propose des solutions pragmatiques. Il souligne toutefois le contexte d'acquisition des données qui est très important pour comprendre la qualification. Certains champs minimums sont à mettre en avant et il propose de donner de la visibilité à cette qualification avec la publication de « data paper » ayant généralement un DOI. Sylvain GRELLET évoque alors des effets pervers possibles de ce type de pratique.

Sylvain GRELLET : concernant le paragraphe 3.2 (scénario d'échange), il constate que les instances ne sont pas prises en compte (voir l'exemple de « data quality » qui est une propriété dans le standard Observation and measurement (O&M) de l'OGC). Il préconise de regarder ce qu'il se fait à l'international concernant la partie scénario d'échange, comme dans O&M par exemple qui intègre des notions de qualité. Plusieurs participants se rejoignent pour suggérer d'ajouter un schéma afin d'être plus clair entre les différents niveaux de qualification c'est-à-dire au niveau de la donnée et au niveau du jeu de données.

Les éléments de vocabulaire du paragraphe 3.1 du document peuvent être repris dans le 3.2 au niveau de la donnée (généalogie, provenance, etc.).

A l'avenir, il est proposé de développer le document sous la forme d'une boîte à outils.

Dimitri MEUNIER : ce document n'est pas une spécification mais une sorte de note méthodologique comme peut en produire le Sandre. Il faut ajouter selon lui un avant-propos ou un avertissement dans le document qui explique bien qu'il s'agit juste d'un document informatif.

Le document est non validé en séance mais jugé comme étant une bonne note méthodologique à consolider au fil du temps (document informatif qui éclaire le contexte et qui est soumis à des mises à jour successives).

Dimitri MEUNIER : le producteur est responsable de la qualification de la donnée donc il faut que la nomenclature lui parle. Il est difficile d'avoir une seule nomenclature. Il met en garde sur les "tags qualité" : ils sont pratiques pour savoir si des données doivent être gardées ou non (point de vue utilisateur) mais ils devront peut-être être adaptés aux producteurs.

Les retours des utilisateurs sont possibles à 2 niveaux : celui de la donnée ou celui du jeu de données / métadonnées. Les participants évoquent des outils existants tels que le service INFONAUT sur data.shom.fr et l'espace collaboratif sur l'IGN (conserve l'historique des demandes d'ajouts/corrections).

Sylvain GRELLET : Il faut avoir une réflexion sur le workflow des retours utilisateurs : comment se passe le retour utilisateur vers le producteur, puis la correction et le retour du producteur vers l'utilisateur.

7. Typologie des ouvrages côtiers

- Steven PIEL (OFB)
- Supports de présentation : Document de conclusion-ouvrages-v0.1_final.docx, gt_langage_commun_20201015_ouvrages_cotiers.pptx

Suite à la validation du mandat concernant la typologie des ouvrages côtiers le 20 janvier 2020, une réunion spécifique entre le MTE, le Cerema, l'OFB et le SAR a permis d'articuler au mieux le travail entre le Cerema et le SAR. Le SAR a ainsi fait une analyse des typologies existantes à l'international et dans les Outre-mer tandis que le Cerema analyse les bases de données existantes en France métropolitaine en vue de produire deux indicateurs DCSMM relatifs à l'artificialisation du littoral.

Le SAR a ainsi identifié de nombreuses typologies à l'international (IHO, convention de Barcelone) et dans les Outre-mers en plus de celles déjà utilisées en France métropolitaine (Cerema, BRGM, DDTM, etc.). Aucune typologie existante n'a été jugée suffisamment exhaustive et souple pour répondre aux besoins de toutes les banques.

Aussi, le SAR propose :

- 1) d'établir une nouvelle liste issue de la synthèse des typologies existantes et de l'expertise de personnes identifiées
- 2) d'initier un nouveau référentiel alphanumérique des types d'ouvrages côtiers

Le SAR évoque enfin la nécessité de bien définir ce qui relève d'un ouvrage côtier et de préciser le périmètre (notamment des types d'ouvrages à prendre en compte tant au large qu'à terre).

Sylvain GRELLET : ce travail du SAR correspond à une première « codelist » à proposer puis à modéliser pour ensuite itérer avec le groupe d'experts. Il propose de faire désormais un modèle pour finaliser la liste.

Thomas BOUIX : s'il n'y a pas de cadrage c'est à nous de le faire avec d'abord un périmètre restreint en v1 puis évolutif.

8. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du groupe de pilotage du langage commun est prévue mardi 2 février 2021 de 10h à 13h00.